



**PRÉFET  
DE LA SEINE-  
MARITIME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 29 mai 2022

**POINT D'ETAPE – ORQUE AFFAIBLIE DANS LA SEINE**

Une orque a été observée il y a plusieurs jours dans la Seine par des spécialistes du Groupe d'Etude des Cétacés du Cotentin et des mammifères marins de la mer de la Manche (GECC), en lien avec les agents de l'Office français de la Biodiversité (OFB).

Sous l'autorité du préfet de la Seine-Maritime, plusieurs réunions se sont tenues avec les spécialistes du GECC et de l'OFB, et plus largement de l'ensemble des services de l'État concernés, afin d'assurer une observation la plus précise de l'animal, de son état de santé et d'examiner toutes les modalités envisageables pour tenter de le raccompagner vers la mer.

Le 28 mai, une opération inédite de guidage de l'orque vers la mer a été tentée par une équipe pluridisciplinaire (OFB, CEREMA, GECC, SDIS76, brigade fluviale de la gendarmerie de la Seine-maritime), en recourant à un dispositif expérimental de diffusion de stimuli sonores et de monitoring par drones.

Cette opération a mis en évidence une absence de vivacité, des réactions incohérentes aux stimuli sonores et un comportement erratique et désorienté de l'orque (allers-retours d'un côté à l'autre de la berge). Les enregistrements sonores ont également révélé des vocalisations assimilables à des cris de détresse. Les tentatives de ramener l'orque vers la mer ayant échoué, et afin de ne pas aggraver encore son niveau de stress, la décision a été prise d'interrompre l'intervention en début de soirée.

Cette opération a permis de recueillir de nombreuses données relatives à son état de santé, en particulier des prises de vues aériennes réalisées par les télépilotes sapeurs-pompiers du SDIS76. Les mesures de suivi se poursuivent ce dimanche 29 mai par les équipes du GECC, en lien et avec l'appui de l'ONG Sea Shepherd, dont les 3 embarcations sont arrivées hier soir en Seine-Maritime, afin de documenter et préciser sa position comme ses déplacements.

Cabinet du préfet  
Service régional et départemental de la communication interministérielle

Tél : 02 32 76 50 14

Mél : [pref-communication@seine-maritime.gouv.fr](mailto:pref-communication@seine-maritime.gouv.fr)

1 sur 3

Les images collectées samedi 28 mai, confrontées à l'analyse de biologistes et vétérinaires spécialistes de la faune sauvage, ont amené à constater un état de santé critique de l'animal. Certaines d'entre elles sont jointes à ce communiqué de presse et permettent d'observer des ulcérations et une dermatite profondes, laissant apparaître des lésions nécrotiques.

Les constatations faites par les experts suggèrent que l'animal souffre de mucormycose. La mucormycose est une maladie émergente observée sur des mammifères marins à plusieurs endroits du globe (notamment en Amérique du Nord), sans que les spécialistes n'aient à ce jour connaissance de cas comparables en Europe. Il s'agit d'une affection profonde du derme et de l'épiderme susceptible de toucher des animaux immunodéprimés, qui peut s'emboliser au niveau sanguin pour atteindre les reins, les poumons, le cœur et le cerveau, ce dernier point étant susceptible d'expliquer le comportement désorienté de l'orque.

Sur la base de ces éléments, les chercheurs et experts nationaux et internationaux, réunis une nouvelle fois dans le cadre du groupe de travail dédié, ont confirmé que la maladie a atteint un stade très avancé, au point qu'elle causerait d'importantes souffrances à l'animal (qui pourraient éclairer les troubles de comportement constatés). Au surplus, s'il n'est pas encore possible d'établir précisément l'origine de la contamination de l'orque, les experts s'accordent à dire que cette maladie est transmissible à d'autres mammifères marins immunodéprimés.

En l'état actuel des connaissances, le risque de transmission de l'animal à l'homme est très limité pour les personnes prenant en charge cet animal, et encore moindre pour la population. Il s'agit en effet d'une maladie liée à des champignons présents fréquemment dans l'environnement, et sans danger pour la majorité des personnes, l'infection humaine survenant chez des personnes vulnérables (immunodéprimées en particulier) en contact avec des spores dans leur environnement. En tout état de cause, il est rappelé que la zone dans laquelle se trouve l'orque est interdite à la baignade, à la pêche et que les zones de captage d'eau ne sont pas alimentées ni impactées par la Seine.

Dans ces conditions, le groupe de travail des experts a conclu, de manière unanime, que la seule solution envisageable consiste à euthanasier l'animal afin, d'une part, de mettre fin aux souffrances subies par l'orque et, d'autre part, de mener des analyses poussées sur la pathologie dont il est porteur.

Les services de l'État comme leurs partenaires préparent les modalités de cette intervention, ne communiqueront pas pendant sa conduite et appellent à éviter de diffuser toute information relative à la position de l'orque, afin **d'empêcher tout rassemblement ou affluence à sa proximité, qui pourraient mettre cet animal davantage en danger et représenter un risque pour les personnes.**

Cabinet du préfet  
Service régional et départemental de la communication interministérielle

Mél : [pref-communication@seine-maritime.gouv.fr](mailto:pref-communication@seine-maritime.gouv.fr)

2 sur 3



Cabinet du préfet  
Service régional et départemental de la communication interministérielle

Mél : [pref-communication@seine-maritime.gouv.fr](mailto:pref-communication@seine-maritime.gouv.fr)